

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Opération libérez les trottoirs : le Synpaa évalue les conséquences

Prissilia M MOUITY  
Libreville/Gabon

PLUSIEURS jours après son lancement, l'opération libérez les trottoirs continue de faire des mécontents. Les commerçants, ne sachant désormais plus où mener leurs activités ne savent à quel saint se vouer. Fort de ce constat, le Syndicat national des professionnels assurés et assimilés (Synpaa) a récemment lancé une pétition en vue d'évaluer les conséquences de cette opération initiée il y a quelques jours par le gouvernement dans l'optique de rendre attrayante la capitale gabonaise. "La pétition que nous lançons va nous permettre d'évaluer l'impact négatif de cette action. L'opération libérez les trottoirs devient une opéra-

tion libérez le domaine communal. Nous allons également recenser les commerçants qui ont des quittances d'occupation communale payées au Trésor public. Nous trouvons illégitime cette opération", a fait savoir Christian Nguema, secrétaire général du Synpaa. Ils sont nombreux à subir les dégâts liés à cette opération. Au quartier PK 5, par exemple, les commerçants déguerpis attendent qu'un espace commercial leur soit aménagé. Selon eux, les expulser des trottoirs alors qu'il n'y a pas de marché dans cette zone, c'est mettre la charrue avant les bœufs. Les commerçants saluent certes l'initiative des plus hautes autorités mais réclament toutefois la construction de marchés appropriés.



Photo : F. M. MOMBO

L'opération de déguerpissement du domaine public, qui a débuté au PK 12, n'en finit plus de faire des mécontents.

## Rougier Gabon : le personnel dans le désarroi

ENA  
Libreville/Gabon

À l'usine Rougier Gabon d'Owendo, les appréhensions du personnel s'accroissent chaque jour. Surtout depuis mai dernier, date à laquelle que cette filiale du Groupe, spécialisée dans la fabrication de contreplaqués a été vendue à un groupe d'investisseurs européens.

La dernière rencontre à caractère décisif au sein de l'usine entre le syndicat des travailleurs de cette société, son directeur général, Philippe Fievez et le directeur des ressources humaines, Lucien Onguenda, n'a pas permis d'aplanir toutes les zones d'ombre sur la situation sociale des agents.

Actuellement, le personnel de l'usine est en location jusqu'au 31 décembre 2021, mais il ne sait toujours pas à quel niveau se trouvent ses revendications portant sur " les indemnités de services rendus " et " les impayés des cotisations à la CNSS (Caisse nationale de sécurité sociale)". "Ce que nous réclamons d'abord, ce sont les 5 trimestres d'allo-



Photo : Adjai Ntoutoume

Une vue de l'entrée de l'usine de Rougier Gabon.

cations impayées qu'ils doivent aux travailleurs", explique le porte-parole des employés, Julien Vanelly Nguema Essono. Ce dossier des allocations impayées à la CNSS, qui avait fait l'objet d'un moratoire entre la société Rougier Gabon et cet organisme n'a jamais connu un début d'exécution. La réponse du directeur général sur ce point selon laquelle " les salaires sont mieux que les cotisations à la Caisse ", est loin d'attendrir le

personnel qui, à travers le syndicat, a saisi, à cet effet, l'inspecteur du travail aux fins de régler ce différend. Devant cet état de choses qui présente des conséquences sociales inquiétantes, le personnel de Rougier Gabon s'est tourné vers le président de la République, le Premier ministre et l'ensemble du gouvernement pour qu'une solution soit trouvée à ce qu'il considère comme " une grave injustice sociale ".

## Le clin d'œil de *lybek*

